

C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance n°5 du 24 septembre 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 18 septembre 2014

Date d'affichage : 18 septembre 2014

Nombre de conseillers : En exercice : 29

Présents : 22 jusqu'au point n°2 – 23 partir du point n°3

Votants : 29

L'an deux mil quatorze, le vingt quatre septembre, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de l'éducation, des loisirs et de la culture, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUËN, Maire.

Etaient présents :

Madame Elvira JAOUËN, M. Pascal CRAFFK, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, M. Yves RIPOCHE, Mme Chantal de SARAN, M. Alain WURTZ, M. Didier DAGUE, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUËIX à partir du point n°3, Mme Sophie MATHARAN, M. Christophe LHARDY, Mme Linda HELLA, Mme Emmanuelle AVERTY, Mme Maryeme BOUSLAM, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS, Mme LETERME Dominique.

Absent excusé ayant donné pouvoir

Madame Roseline DROUIN avait donné pouvoir à Madame Elvira JAOUËN

Monsieur Pascal ANDRIOT avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE

Monsieur Pascal HOUËIX avait donné pouvoir à M. Didier DAGUE jusqu'au point n°2

Monsieur Mathieu UHL avait donné pouvoir à Madame Sylvette AMESTOY

Monsieur The Hung PHAM avait donné pouvoir à Monsieur Alain WURTZ

Madame Sandra POPIELUCH-NGUYEN avait donné pouvoir à Monsieur Pascal CRAFFK

Madame Joëlle COLLET avait donné pouvoir à Sandra BERREGHIS

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Xavier COSTIL a été désigné secrétaire de séance.

Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 22 mai et 26 juin 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les procès-verbaux des conseils municipaux des 22 mai et 26 juin 2014.

01 – Installation d'une conseillère municipale

Le Conseil Municipal prend acte

- ~ de l'installation de Madame Dominique LETERME en tant que conseillère municipale
- ~ du nouveau tableau du conseil municipal.

02 – Donner acte des décisions prises par le Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2014-28 à 2014-38).

03 – Règlement intérieur du conseil municipal

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix pour et 5 contre (Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS), adopte le règlement intérieur du conseil municipal.

04 – Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour et 5 abstentions (Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS), se prononce favorablement sur la modification au tableau des effectifs.

05 – Régime indemnitaire : Application de l'article 3 du Décret n°2010-997

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour, se prononce favorablement

- ~ sur la suspension des primes et indemnités aux agents placés en congé de longue maladie, de longue durée, de congé de grave maladie et de maladie professionnelle,
- ~ sur le maintien des 10 jours de carence annuels.

06 – Actualisation de l'exonération de 15 ans sur la taxe foncière sur les logements acquis en vue de leur location en zone de revitalisation rurale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour, se prononce favorablement sur la suppression de l'exonération de 15 ans appliquée aux logements acquis par des particuliers en vue de leur location en zone ZRR.

07 – Attribution d'une subvention exceptionnelle au collège Sainte-Apolline

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 360 € au collège Sainte-Apolline.

08 – Modification du règlement intérieur des accueils de loisirs sans hébergement et des accueils périscolaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour et 5 abstentions (Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS), se prononce favorablement sur les modifications du règlement intérieur des accueils de loisirs sans hébergement et des accueils périscolaires.

09 – Tarification de la programmation culturelle jeune public et public familial

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, se prononce favorablement sur les tarifs suivants :

- ≡ 6€ : adulte
- ≡ 4 € : moins de 18 ans
- ≡ Gratuit : Professionnels courdimanchois de la petite enfance (crèche familiale et assistantes maternelles agréées) accompagnés d'enfants

10 – Marché de service de télécommunication : adhésion de la commune à un groupement de commande

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, se prononce favorablement sur l'adhésion au groupement de commandes de services de communications électroniques mis en place par le syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h45.

Elvira JAOUËN

*Maire de Courdimanche
Conseillère régionale d'Ile-de-France*